

ENSEMBLE NOMINOÉ

Depuis sa création en 2011, le **Quintette Nominoé** parcourt un horizon musical étendu. Réalisant ses propres transcriptions, il croise des univers aussi variés que **la musique classique, le jazz, la création contemporaine, la musique de film**, mais également les arts de la scène comme le théâtre musical, le ciné concert, ou les saisons d'opéra au cinéma. La diversité de ses programmes et son exigence pour l'interprétation la plus juste font de chaque concert du Quintette Nominoé un moment unique, de découverte, de partage et de plaisir, qui touche les publics les plus variés.

Carine Honorat – Hautbois
Christophe Patrix – Clarinette
Bruno Hiron – Cor
Philippe Piat – Basson

« Un programme tout dédié à l'expression des passions humaines, dont l'interprétation à la fois virtuose et très expressive, a conquis le public de la Folle Journée. » Ouest France - 4 février 2015

LE PROJET

Ce projet est très limité dans le temps, les deux interventions en amont du concert et le concert seront rapprochés (1 semaine). Il s'agit ici de créer un temps fort, dans l'année de l'élève, autour de la musique classique : découverte des instruments, concert et retour sur les pièces jouées.

- Une séance dans chaque école par Gérard Ramirez (directeur de l'école de musique) - Présentation historique et sonore des familles d'instruments
- Une séance par des enseignants de l'école de musique sur le répertoire joué
- Participation au concert

* LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA), UN PROJET DE TERRITOIRE

L'Anjou bleu-Pays Segréen a développé son projet culturel de territoire autour de deux axes forts et complémentaires que sont la proximité de l'offre culturelle et la jeunesse.

Pour répondre à ces deux enjeux, le service culturel et l'école de musique de l'Anjou bleu travaillent en lien étroit pour mettre en œuvre des actions au plus près des publics (saison de l'école de musique, festival Curieux Racontages (Rendez-vous conte !), pour accompagner des acteurs culturels qui mènent des actions sur l'ensemble du territoire (exemple : Saveurs Jazz Festival, Centrale 7...) et pour développer l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA).

C'est dans une approche partenariale que le Pays a pensé l'éducation artistique et culturelle et s'est engagé dans la mise en œuvre d'un CLEA, dispositif contractuel initié par le ministère de la Culture et de la Communication.

Ce CLEA s'inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle menée à l'échelle de la Région par l'État et les collectivités territoriales dans le cadre du Comité territorial régional de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en place par la DRAC des Pays de la Loire et le Rectorat de l'Académie de Nantes. Il s'adresse principalement aux jeunes âgés de 0 à 18 ans.

Le CLEA vise à coordonner les efforts du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire, du PETR du Segréen et des Communautés de Communes concernées au service de la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle, adressée aux publics et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes.

Il a pour but de favoriser, par l'émergence de projets de qualité, l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques allant du spectacle vivant au patrimoine en passant par les arts visuels.

Le CLEA contribue à installer une présence artistique forte et durable, à travers notamment les résidences artistiques.

Contact : Léonie Rondeau — 02 41 92 24 94 - lrondeau@anjoubleu.com

Infos : www.culture-anjoubleu.com / Facebook « Culture Anjou bleu »